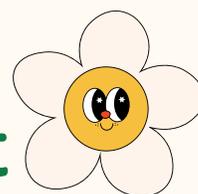


Été 2025

DES GUIDE PARENTS

Camp de jour Ville de Nicolet



École secondaire Jean-Nicolet
497, rue de Monseigneur-Brunault, Nicolet

Service d'animation estivale offert du
mercredi 25 juin au jeudi 14 août 2025

**** Fermé le 1er juillet ****



**Soirée d'informations
aux parents**

3 juin 2025 de 18 h à 19 h 30
Aréna Pierre-Provencher

Été 2025

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Fiche santé



Lors de l'inscription de votre enfant, assurez-vous de fournir les renseignements demandés pour la fiche santé de votre enfant.

En cas de modification au cours de l'été, merci de communiquer avec le secrétariat des Services à la communauté.



Si votre enfant est reconnu allergique, vous devez fournir 2 photos (Une pour la fiche de santé et l'autre pour le personnel du camp de jour).

Mot de passe

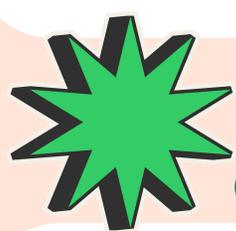
Un mot de passe vous sera demandé lorsque vous complétez l'inscription de votre enfant. Retenez-le, puisqu'il sera demandé par l'équipe d'animation à la personne qui viendra chercher l'enfant au camp de jour.

Important : pas de mot de passe, pas d'enfant



Maladie et poux

Lorsque votre enfant contracte un virus, a des poux ou une maladie contagieuse, merci d'aviser le personnel du camp de jour le plus rapidement possible. Les mesures nécessaires pourront être prises par le personnel afin d'éviter une propagation du virus.



Politique d'annulation et de remboursement

- Aucun remboursement ne sera fait, sauf pour des raisons médicales. La preuve médicale sera demandée.
- Le cas échéant, le remboursement sera effectué au prorata des journées utilisées. Des frais d'administration de 15% seront applicables.
- La demande doit être présentée au secrétariat des Services à la communauté.

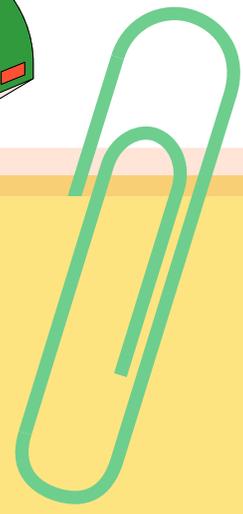
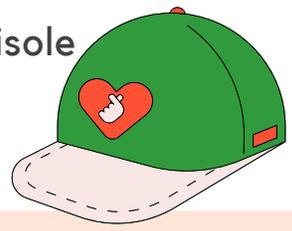
Été 2025

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Tenue vestimentaire

Il est recommandé de vêtir votre enfant en tenant compte de la température prévue et du fait qu'il bougera au cours de la journée.

- Chandail à manches courtes ou camisole
- Casquette, chapeau, bandana
- Short • Espadrilles



Sac à dos

Chaque jour, l'enfant doit avoir dans son sac à dos

- Lunch froid comprenant deux collations (pensez au sachet réfrigérant de style "Ice Pack") ou lunch chaud dans un contenant isotherme de style thermos.
- Serviette de plage
- Maillot de bain
- Bouteille d'eau
- Casque de bain (obligatoire à la piscine intérieure)
- Paire d'espadrilles pour le gymnase
- Casquette, chapeau, bandana
- Vêtement de rechange
- Crème solaire hydrofuge



Merci d'identifier le matériel de votre enfant.
Aucun jouet provenant de la maison ne sera permis.

Été 2025

CODE DE VIE

Le personnel du camp souhaite offrir un environnement agréable et respectueux pour les enfants. En cas de manquement au code de vie de la part de l'enfant, vous vous engagez à venir rencontrer l'équipe de coordination du camp de jour.

- Je respecte mes camarades et le personnel du camp de jour dans mes paroles et mes gestes.
- Je m'exprime calmement avec un langage respectueux.
- Je demeure avec mon animateur.
- Je respecte l'environnement et le matériel qui m'est prêté.
- Je participe activement aux activités proposées.
- J'apporte mon sourire et ma bonne humeur au camp.



Les comportements suivants ne sont en aucun cas tolérés

- Cracher sur autrui ou sur le matériel de manière intentionnelle.
- Toutes formes de violence physique ou verbale envers un adulte, un membre du personnel du camp de jour ou un autre enfant.
- Toucher volontairement les autres.

Gradation des procédures disciplinaires

Le non-respect des règlements entraîne habituellement les procédures disciplinaires suivantes :

- 1er avertissement : avertissement verbal à l'enfant.
- 2e avertissement : avis écrit, transmis au parent qui devra être retourné signé par le parent.
- 3e avertissement : suspension d'une journée, sans remboursement. Une rencontre entre les parents, l'enfant et la coordination du camp aura lieu avant la réintégration.
- 4e avertissement : suspension de plus d'une journée, sans remboursement. Le nombre de jours est à la discrétion de la coordination du camp.
- 5e avertissement : retrait au programme de camp de jour sans remboursement.

Dans le cas d'une infraction grave ou d'une problématique majeure, la coordination du camp de jour peut donner une sanction qui ne suit pas la gradation des procédures disciplinaires.

Été 2025

SÉCURITÉ ET ENCADREMENT



Arrivée/départ de votre enfant

- Après 9 heures, il est de votre responsabilité de vous assurer que sa présence soit prise par un membre de l'équipe du camp de jour avant de quitter les lieux.
- Si vous venez récupérer votre enfant avant 16 h, il est de votre responsabilité d'aviser l'animateur responsable de son groupe de son départ.
- Les enfants arrivant au camp à bicyclette doivent le ranger dans le support prévu à cet effet.
- Les enfants arrivant en planche à roulettes, en trottinette ou en patins à roues alignées, devront ranger leurs équipements dans un local prévu à cet effet. Les articles pourront être récupérés seulement à la fin de la journée.

Prise de présence

- Les présences sont prises minimalement 3 fois par jour (le matin, le midi et en après-midi).
- Peu importe le moment de la journée, l'animateur est responsable et doit être en mesure de fournir le nombre exact d'enfants dans son groupe.

Ratios d'encadrement

L'enfant doit avoir complété sa maternelle 4 ans. L'année scolaire de l'enfant s'applique pour la division des groupes.

Groupe d'âges

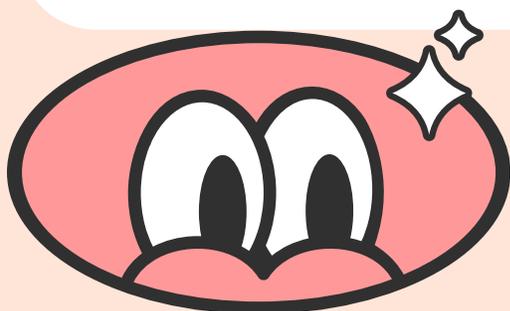
Ratio animateur/enfants

4 ans _____ 1/8

5-6 ans _____ 1/10

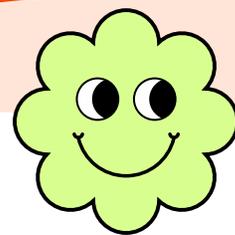
7-9 ans _____ 1/12

10-12 ans _____ 1/15



Été 2025

SÉCURITÉ ET ENCADREMENT



Médicament

- Idéalement, tout médicament doit être administré à la maison. Si pour une raison particulière votre enfant doit prendre de la médication pendant les heures du camp, vous devez obligatoirement remplir le formulaire « autorisation de prise de médicaments » disponible sur le site internet dans la Ville dans la section Camp de jour. Aucun médicament ne sera administré à l'enfant sans cette autorisation.
- Aucun médicament ne sera autorisé dans les effets personnels de l'enfant.
- L'équipe d'animation n'administre aucun médicament, à l'exception de l'épinéphrine (adrénaline), si l'enfant ne peut le faire lui-même.

Allergies

- Si votre enfant souffre d'allergie, il doit en tout temps avoir son auto-injecteur dans une pochette ventrale, la prescription doit être sur l'auto-injecteur ou sur la boîte. Si votre enfant n'a pas sa médication d'urgence lors de son arrivée, il se verra refuser l'accès au camp.
- En cas de crise, les premiers soins seront administrés par notre équipe.
- Si votre enfant est reconnu allergique, vous devez fournir 2 photos (1 pour la fiche de santé et l'autre pour le personnel du camp de jour).

RENSEIGNEMENTS

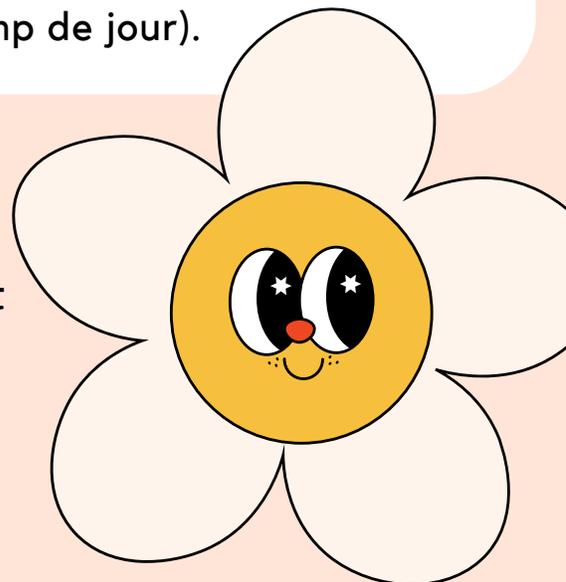
Services à la communauté

Secrétariat : 316, rue du Frère-Dominique, Nicolet
819 293-6901 poste 1700

 Courriel : campdejour@nicolet.ca

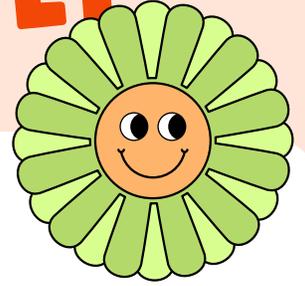
 Site internet : nicolet.ca

 Facebook : Camp de jour – Ville de Nicolet



Été 2025

SERVICE DE GARDE ET D'ANIMATION



Horaire

Du lundi au vendredi, de 7 h 30 à 17 h 30

Pour chaque 15 minutes de retard, des frais de 5\$ par enfant seront facturés au parent.

Horaire de la journée

7 h 30 à 9 h : arrivée des enfants (service de garde)

9 h : début du camp et prise de présences

9 h 10 à 10 h 15 : activités avec leur groupe

10 h 15 à 10 h 30 : collation

10 h 30 à 11 h 45 : activités avec leur groupe

11 h 45 à 13 h : dîner

13 h à 14 h 30 : activités avec leur groupe

14 h 30 à 14 h 45 : collation

14 h 45 à 16 h : activités avec leur groupe

16h : fin du camp

16 h à 17 h 30 : départ des enfants (service de garde)

Dîner et collations

- Aucun four micro-ondes et réfrigérateur ne sont mis à la disposition des enfants. Merci de prévoir des sachets réfrigérants ou un thermos.
- Il est strictement interdit d'apporter des contenants de verre et des aliments contenant des noix ou des arachides.
- Advenant le cas où l'enfant a oublié son lunch et que vous n'êtes pas en mesure de venir porter son repas, des frais de 15\$ seront facturés pour l'achat d'un repas.

Sorties et activités spéciales

- Des sorties auront lieu cet été ! Consultez les fiches d'activités pour connaître les informations quant aux choix des activités et des coûts pour y participer.
- Les places sont limitées et aucune demande de remboursement ne sera acceptée.
- Le camp demeure ouvert pour les enfants qui ne participent pas aux sorties.

